

GUIDE DES FORMATIONS DU CHAMP DU SPORT



LICENCE BPJEPS CQP DEUST DOCTORAT

PRÉSENTATION DE L'ANESTAPS	3
Qu'est ce que l'ANESTAPS ?	3
L'ANESTAPS et l'orientation	3
L'ORGANISATION DES FORMATIONS DU CHAMPS DU SPORT	4
Les certificateurs	4
Les niveaux de diplôme	4
Quelles compétences	5
LES FORMATIONS DU CHAMPS DU SPORT	6
Les formations universitaires	6
Licence STAPS	6
Les études de santé via la licence STAPS	14
Licence Professionnelle	16
DEUST	17
La licence à distance	19
Les formations certifiées par le monde professionnel	19
CQP	19
TFP	20
Les formations jeunesse et sport	20
BP JEPS	20
DE JEPS	21
DES JEPS	21
Après les diplômes JEPS	22
Les brevets fédéraux	23
Résumé du tableau avec les formations intégrées	23
LE POST BAC, QUELS CHANGEMENTS ?	24
Le monde universitaire	24
Qu'est ce qu'une université ?	24
Qu'est ce qu'une UFR ?	25
Les formats des cours	26
Les régimes spéciaux d'études	26
En général	26
Gestion des cours et des révisions	26
Thématique plus ciblées	27
Redoublement et réorientation	27
Période de césure	27
Ton association étudiante	28
Période de césure	29
Le monde d'apprenti en formation dans les CREPS	29
Un CREPS quézako ?	29
En formation	30
En apprentissage	30
Les modalités de formation	30
LES TIPS DE L'ANESTAPS POUR FACILITER SON INSERTION PROFESSIONNELLE	31
POUR ALLER PLUS LOIN	32
Schéma « S'orienter vers les métiers du champs du sport »	33
Les autres acteurs de l'orientation	34
	2

PRÉSENTATION DE L'ANESTAPS

Qu'est ce que l'ANESTAPS ?

Créée en 1999, l'ANESTAPS est l'unique organisation représentative des 200 000 jeunes dans le champ du sport et de l'animation, dont environ 70 000 étudiant-es en STAPS. À ce titre, elle est devenue l'interlocutrice privilégiée des partenaires institutionnels tels que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, grâce à son expertise sur les problématiques de la filière STAPS et plus largement des formations du champ du sport et de l'animation. La défense des intérêts des étudiant-es en du champ du sport et de l'animation et la promotion de ces filières constituent les missions premières de l'ANESTAPS. Entièrement composée de bénévoles, la fédération étudiante regroupe plus de 60 associations dans son conseil d'administration qui se réunit 8 fois par an. Son importante couverture territoriale et son fonctionnement en démocratie participative lui donnent toute légitimité pour prendre des positions tout en gardant une indépendance politique et confessionnelle assumée. De plus, l'ANESTAPS lutte activement contre toute forme de discrimination, en accompagnant chaque personne en cas de problèmes et se rend disponible à l'adresse mesdroits@anestaps.org. Elle a aussi pour objectif la formation et l'information des représentant-es, élu-es et des responsables associatif-ves afin qu'ils soient compétent-es pour la défense des droits, des intérêts moraux et matériels aussi bien collectifs qu'individuels des étudiant-es qu'ils et elles représentent.

L'ANESTAPS et l'orientation

L'ANESTAPS est impliquée depuis plus de 10 ans auprès des jeunes, afin de les accompagner dans leur projet d'études et plus largement d'avenir.

Ainsi, nous nous engageons au quotidien sur les territoires dans le but d'éclaircir l'orientation des jeunes. Pour cela, nous nous déplaçons tout au long de l'année dans des lycées, salons étudiants ou rencontres afin d'informer au mieux les jeunes, et de déconstruire des préjugés omniprésents des filières du champ du sport. Le réseau de l'ANESTAPS travaille également pour la mise en place de projets innovants permettant d'aiguiller de façon ludique les jeunes dans leur projet de formation. Par ailleurs, des centaines de jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement via les différents canaux de communication de l'ANESTAPS et via les adresses mails sosparcoursup@anestaps.org et sosmonmaster@anestaps.org.

L'ORGANISATION DES FORMATIONS DU CHAMPS DU SPORT

Les certificateurs

S'orienter dans le champs du sport et de l'animation (CdSA) peut être complexe, compte tenu de la diversité des formations disponibles. Ces formations sont dispensées par trois organismes certificateurs différents : les formations universitaires sont accréditées par le **MESR** (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), celles liées à la jeunesse et au sport sont délivrées par le **MSJOP** (Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques), tandis que les formations complémentaires émanent du **monde professionnel**.

Elles couvrent un large éventail de compétences dans divers domaines tels que le sport et la santé, le sport et la performance, le sport et le management, et bien d'autres encore. [Un schéma disponible en ressource](#) illustre l'organisation de ces formations.

Toutes ces formations visent à professionnaliser les étudiant-es et à faciliter leur insertion dans le monde du travail. Certaines d'entre elles offrent également la possibilité de poursuivre leur formation et d'atteindre des niveaux de qualification supérieurs. Le tableau, ci dessous classe les formations du CdSA en fonction de leur niveau de qualification.

Les niveaux de diplôme

Niveau	A quoi ça correspond ?	Équivalent en Bac +
3	Animer	
4	Encadrer	BAC
5	Entraîner	BAC + 2
6	Perfectionner	BAC + 3
7	Enseigner	BAC + 5
8	Diriger	BAC + 8

Quelles compétences

Lorsque tu termines tes études, tu obtiens un diplôme qui certifie que tu as **acquis** certaines compétences. Ces compétences sont très importantes à connaître pour toi puisqu'elles te permettent de savoir où tu peux postuler, et ce que tu peux et dois mettre en valeur en période de recherche d'emploi. Pour cela tu peux regarder la fiche RNCP qui correspond à ta formation. Les formations universitaire, celles délivrées par le monde professionnel et les diplômes jeunesse et sport sont toutes reconnues au RNCP, quelques exceptions existent au niveau des CQP. Tu pourras compléter ta carte professionnelle et ajouter de nouvelles prérogatives d'encadrement lorsque tu sera diplômé-e de l'une d'entre elles.

Les prérogatives d'encadrement : Annexe II-1 (art. A212-1)

LES FORMATIONS DU CHAMPS DU SPORT

Les formations universitaires

Licence STAPS

Licence 1 :

Lors de la première année de licence STAPS, tu assisteras à un ensemble de cours très divers, on appelle ça le tronc commun. Ces cours visent à fournir des bases dans les domaines indispensables à l'obtention du diplôme en STAPS, ainsi qu'à préparer à une évolution future dans le domaine du sport..

Tu pourras donc assister à des enseignements :

De sciences de la vie : Physiologie, Biomécanique, Anatomie...

Des sciences humaines et sociales : Sociologie, Psychologie, Histoire du sport...

Des matières transversales : Informatique, Expression orale, Anglais...

D'activité physique, sportive ou artistique : Théorique et Pratique...

Licence 2 :

Au cours de la seconde année, tu conserveras une partie des enseignements du tronc commun, et tu y ajouteras une autre partie qui sera consacrée à la mention STAPS que tu auras choisie. Dans certains UFR STAPS, la spécialité pourra comprendre l'intégralité des enseignements. À contrario, dans certaines UFR, la spécialisation ne s'effectue que durant la troisième année.

À la fin de ta licence 2, une fois ton année validée tu obtiendra ton DEUG STAPS:

Le Diplôme d'Études Universitaires Générales (DEUG) est un diplôme très important pour travailler dans le champ du sport. Il permet d'encadrer des activités sportives contre rémunération. En effet, selon le Code du Sport, l'encadrement et l'animation d'activité sportive nécessite l'acquisition de certaines compétences obtenues grâce au DEUG. Il s'acquiert communément sans démarche ou cours particuliers, néanmoins, certains critères sont à respecter pour l'obtenir. Une fois ce diplôme obtenu, il est nécessaire de demander sa carte professionnelle sur le portail de déclaration des éducateurs sportifs pour pouvoir, par la suite, encadrer contre rémunération.

Tu peux retrouver une courte vidéo t'expliquant les démarches sur Instagram



Licence 3

En troisième année, ta spécialisation sera complète, et les seules matières qui pourront te sembler similaires seront revues sous l'angle de ta spécialisation. L'objectif de cette

dernière année de licence est de te permettre d'être qualifié-e pour intervenir dans ton domaine de spécialité.

Les mentions

Au cours de ta licence STAPS tu pourras te spécialiser dans un domaine ou un secteur grâce au choix de ta mention. Pour découvrir celle qui te plait le plus, voici des brèves descriptions qui t'aideront à mieux comprendre la multitudes de parcours et de compétences liées à la filière STAPS.

- **La mention Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S)** : Cette mention a pour but de former les professionnel·les chargé·es d'enseigner l'activité physique chez des individus ayant des besoins spécifiques, tels que les personnes atteintes de maladies chroniques, de handicap mental ou psychique, de vieillissement ou de difficultés d'insertion sociale. À cet effet, les enseignant·es proposent des séances adaptées à chaque participant·e : exercices de rééducation, activités artistiques, séances de parole, etc. Le but est d'améliorer le bien-être et la santé, de favoriser l'autonomie ou de faciliter l'intégration sociale, dans le cadre d'un programme global de prise en charge élaboré par une équipe de praticien·nes de la santé. Ces spécialistes de l'encadrement de public à besoins spécifiques, formé·es dans cette licence, peuvent intervenir dans divers contextes tels que les EHPAD, les entreprises ou les clubs, en mettant en œuvre l'activité physique adaptée comme outil spécifique de santé, adapté à chaque situation.

Ce que l'on apprend en + :

- Évaluer les besoins des participants
- Concevoir la logistique des activités
- Adapter la construction de son activité aux besoins des participants
- Maîtriser les compétences scientifiques nécessaires

Des exemples de cours :

- Anatomie pour le mouvement
- Développement du contrôle moteur
- Médecine et pathologie

Débouchés possibles :

- Enseignant·e en APAS dans le secteur sanitaire, social et médico-social (hôpitaux, EPHAD, IME, établissement d'aide sociale à l'enfance, associations...)
- Responsable prévention sport-santé dans une structure publique ou privée

- **Éducation et Motricité (EM)** : Ce parcours forme des professionnel·les de l'enseignement, de l'animation sportive et, plus largement, de l'intervention éducative dans les activités physiques, sportives ou d'expression. Cette licence donne à son titulaire les prérogatives d'encadrement et d'enseignement de ces activités auprès des enfants, adolescent·es et jeunes adultes, dans tout établissement à vocation éducative. C'est le parcours de formation le plus adapté pour poursuivre dans les Masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF). Cette mention permet également d'accéder à d'autres Masters en lien avec le secteur éducatif.

<p>Ce que l'on apprend en + :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les connaissances nécessaires pour faire fonctionner une activité - Construire une activité avec un intérêt éducatif de A à Z - Conduire un programme éducatif cohérent 	<p>Des exemples de cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sciences de l'éducation - Développement du contrôle moteur - Sociologie de l'éducation 	<p>Débouchés possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professeur-e d'EPS - Professeur-e des écoles - Éducateur-ice ou conseiller-ère territorial des APSA
---	---	--

- **Entraînement Sportif (ES)** : Ce parcours forme des professionnel·les de la performance ainsi que des cadres sportif·ves dans le secteur fédéral et associatif sportif grâce à l'entraînement, la planification, la préparation physique et mentale, ou encore la gestion d'équipe. Le sport est abordé ici dans une optique de performance ou de développement personnel, dans une spécialité sportive approfondie, à destination de tout public et à tous les niveaux..

<p>Ce que l'on apprend en + :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances scientifiques liées à l'optimisation de la performance sportive - Concevoir un programme sportif adapté à un individu - Conduire des séances d'entraînement et gérer un groupe - Mener à bien un projet sportif compétitif 	<p>Des exemples de cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Psychologique et physiologie pour la performance sportive - Déterminants physiques de la performance - Science du mouvement et anatomie 	<p>Débouchés possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparateur-ice physique - Entraîneur-e - Coordinateur-ice sportif-ve
---	--	--

- **Ergonomie du Sport et Performance Sportive (ESPM)** : On apprend comment le corps humain fonctionne (physiquement, neurologiquement, socialement, etc...) dans des activités physiques ou de loisir. L'objectif est d'être en mesure de mener des recherches, des conceptions de matériel sportif, ou encore des analyses ergonomiques. Les enseignements proposés lors de cette licence sont : ergonomie, ingénierie, sciences cognitives, motricité, coordination, préhension, communication scientifique, statistiques, équilibre et posture, métrologie....

<p>Ce que l'on apprend en + :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception de produit ou service adapté - S'appropriier la recherche et la création scientifique - Tester, analyser et améliorer son projet - Analyser et améliorer des systèmes complexes 	<p>Des exemples de cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimisation de la performance - Statistiques - Méthodologie de la recherche 	<p>Débouchés possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur essai-terrain - Responsable de produit - Agent de projet technique
---	---	---

Management du Sport (MS) : Dans ce parcours, on apprend à se servir du sport dans divers domaines tout en assimilant des notions de management. Utiliser le sport comme produit, comme base d'événement, de politiques ou de projet, tout en apprenant à gérer une organisation complète comprenant des ressources matérielles, temporelles et humaines. Ce parcours peut mener à des carrières multiples car il ne s'arrête pas au champ du sport.

Ce que l'on apprend en + :

- Gestion d'une équipe de travail
- Mobiliser des outils nécessaires à la gestion d'une structure
- Mener à bien l'organisation d'un projet de A à Z
- Analyser les particularités de son environnement Collaborer avec son environnement

Des exemples de cours :

- Gestion de projet
- Droit du sport
- Économie du sport

Débouchés possibles :

- Responsable de projet/ événement
- Employé dans le service des sports de collectivités territoriales
- Responsable marketing/ communication (...) en entreprise

Pour savoir où sont dispensées chaque licence rendez-vous sur la [cartographie de notre site internet](#). Et découvre les 5 mentions en vidéo sur notre chaine [Youtube](#) :

ESPM

MS

ES

APAS

EM

Clique ici !

Après la licence

Après une licence générale en STAPS, plusieurs options s'offrent à toi. Tu peux te tourner vers une autre formation, t'insérer dans le monde professionnel ou poursuivre tes études dans un Master STAPS.

Les masters

Les Masters STAPS se décomposent en deux années, et aboutissent à un diplôme de niveau 7, soit bac +5. Afin d'obtenir cette certification, tu suivras des enseignements, d'un niveau de spécification supérieur à la licence, et devras également effectuer un mémoire (travail personnel de recherche sur une thématique de ton choix). Les masters proposés en STAPS rejoignent les mentions de licence présentées

précédemment. Certains master peuvent pousser la spécialisation encore plus loin grâce à un parcours. Au lieu de "management du sport" on retrouvera, par exemple, "management du sport parcours management du tourisme sportif".

L'obtention de la licence STAPS te permet de poursuivre des études dans de nombreux master, certain d'entre eux ne sont pas des master STAPS mais peuvent avoir une coloration autour du sport ou des activités physique. Retrouve tous les secteurs de formation sur le "[Livret du monde du sport et ses métiers](#)" et le [Schéma "s'orienter vers les métiers du sport"](#)

Si tu as la moindre question contacte nous à l'adresse : sosmonmaster@anestaps.org ou mesdroits@anestaps.org

L'aide à la mobilité Master

En tant qu'étudiant·e boursier·ère titulaire d'une licence, tu peux bénéficier d'une aide de 1 000€ si tu changes de région académique entre ta licence et ton master. Les conditions d'accès à cette aide sont d'être bénéficiaire : d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux OU d'une allocation annuelle accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques versées par le ministère ou les établissements qui en relèvent ET si tu es inscrit·e dans une autre région académique que celle où tu as obtenu ta licence.

Découvre les démarches de demande de cette aide sur : www.etudiant.gouv.fr

Le doctorat

Le doctorat est le troisième et dernier cycle universitaire. Il est accessible après un master ou équivalent et dure trois ans (Bac +8). Il s'agit du plus haut niveau de diplôme délivré par les universités françaises (niveau 8) qui permet aux diplômé·es d'obtenir le grade de "docteur·e". C'est également le seul diplôme qui est reconnu dans le monde entier sous l'acronyme "PhD".

Les doctorant·es ne sont pas des étudiant·es comme les autres au sens où ils ne travaillent plus en vue de réussir des examens. Le travail du·de la doctorant·e consiste à mener un projet de recherche sur un sujet spécifique tout au long des trois ans de son diplôme. A la fin de ces trois ans, le doctorant·e produit un document qu'on appelle une thèse de doctorat. Ce document retrace l'entièreté des travaux menés par le·a doctorant·e au cours de son doctorat ainsi que les résultats relatifs à ces travaux. Les doctorant·es se distinguent aussi des étudiant·es universitaires de licence et de master par le fait qu'ils soient rémunéré·es pendant leur doctorat (le plus souvent). De nombreuses spécificités existent, mais environ 75% des doctorant·es bénéficient actuellement d'un financement qui leur permet d'accéder à un salaire mensuel de 1650 euros nets par mois minimum. Les débouchés des jeunes docteur·es sont

nombreux (par exemple, enseignant-e-chercheur-euse, cadre au sein de service de Recherche & Développement, cadre au sein d'une administration, etc.).

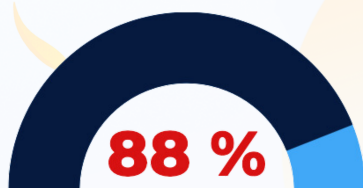
Si le doctorat et la recherche t'intéressent, l'ANESTAPS te propose de consulter son Guide du doctorat en STAPS (sortie prévue octobre 2024) dans lequel tu trouveras toutes les informations au sujet du doctorat et les conseils pour te faciliter l'accès à ce diplôme. Tu peux également poser toutes tes questions à l'adresse mesdroits@anestaps.org.

Insertion professionnelle

QUELQUES CHIFFRES

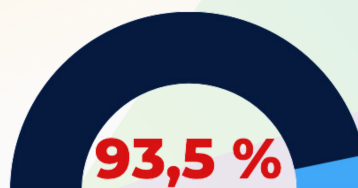
D'après l'enquête menée par la Conférence des Doyens et Directeurs de STAPS, la filière STAPS connaît une très bonne insertion professionnelle. Les étudiant-es diplômé-es d'une licence (ne poursuivant pas vers un Master) trouvent pour 88% d'entre eux un emploi. Le taux d'emploi est de 93,5% en Master 2 ans après l'obtention du diplôme.

Après une licence



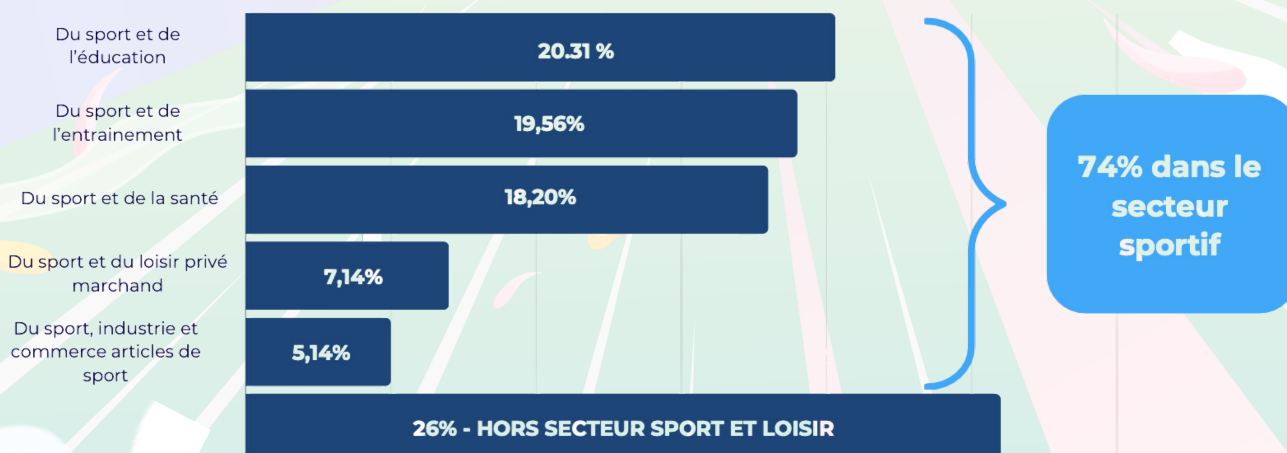
taux d'insertion professionnelle

Après un master



taux d'insertion professionnelle

SECTEUR D'INSERTION DES DIPLÔMÉS STAPS



[Clique ici pour découvrir l'enquête de la C3D STAPS](#)

Comment on y accède ?

Les prérequis

Il n'y a pas de prérequis pour rentrer dans l'enseignement supérieur en STAPS.

Les spécialités choisies au lycée n'ont pas d'impact direct sur les critères d'admission. Par exemple, une étudiante ayant suivi la spécialité EPPCS (éducation physique, pratiques et culture sportives) ne bénéficie pas d'un avantage par rapport à un-e élève ayant choisi Humanités, littérature et philosophie. Bien que les spécialités telles que les mathématiques ou les sciences de la vie et de la terre puissent apporter des connaissances utiles pour les études en STAPS, il est recommandé de choisir une spécialité dans laquelle tu te sentira épanoui-e et où tu obtiendra de bons résultats scolaires. Il est tout de même crucial de développer un projet professionnel afin de mieux orienter ses choix de formation dans le domaine du sport, de se réorienter si nécessaire, ou d'ajuster son parcours en conséquence.

Parcoursup

Comme pour chaque filière universitaire, l'intégralité des vœux et demandes sont centralisés sur la plateforme Parcoursup. Il t'est ainsi possible de formuler des vœux non hiérarchisés sur cette plateforme. Lors de l'examen de ton dossier, 5 attendus vont être analysés :

Les attendus



Disposer de compétences scientifiques (40 points) : Ce domaine concerne les notes dans les matières scientifiques comme la physique-chimie ou les mathématiques.

Disposer de compétences argumentaires et littéraires (40 points) : Ce domaine concerne les notes dans les matières du secteur des sciences humaines telles que le français ou la philosophie.



Disposer de compétences sportives (30 points) : Ce domaine concerne l'investissement et le niveau sportif scolaire et extra-scolaire.

Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (20 points) : Ce domaine est très large. Il peut toucher toute forme d'engagement (en club, bénévole, BAFA, réserviste...)



Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (20 points) : Cette attendu est calculé différemment en fonction de si tu es néo-bachelier ou si tu te réorientes. Pour les néo bacheliers, il va être calculé grâce à la fiche avenir.

Pour en savoir plus sur les attendus : c3d-staps.fr

Lors des phases d'admission, tu peux recevoir plusieurs types de réponses suite au classement des dossiers en fonction des attendus fixés.

Les réponses



« Oui » : Tu es accepté-e sans condition et tu dois y répondre dans les délais indiqués



« Oui Si » : Tu as une proposition d'admission, tu es accepté-e sous condition d'un contrat pédagogique (cours de soutien ou passage de la licence 1 en 2 années)



« En attente » : Tu es placé-e sur liste d'attente et tu dois attendre qu'il y ait un désistement d'étudiant-es admis-es pour remonter dans la liste.

En cas de question, tu peux nous contacter à l'adresse mail : **sosparcoursup@anestaps.org**.

L'aide à la mobilité parcoursup

Les bachelier-ères bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée peuvent recourir à une aide d'accompagnement à l'entrée dans l'enseignement supérieur de 500€. Retrouve les conditions sur : messervices.etudiant.gouv.fr

Accessibilité au personnes en situation de handicap

Trop peu connue comme une filière accessible aux personnes en situation de handicap (PSH), les UFR STAPS sont dans l'obligation de permettre à tous•tes de suivre la formation s'iel le souhaite. Chaque université possède un service handicap que tu peux contacter pour aménager ton emploi du temps ou ton mode d'évaluation en fonction de tes besoins spécifiques. De plus, tu peux regarder la plateforme monparcourshandicap.gouv avec les informations nécessaires pour vivre tes études en connaissant tes droits à étudier et à pratiquer des activités physiques et sportives.

En cas de question ou de problème, n'hésites pas à nous contacter à l'adresse mail mesdroits@anestaps.org.

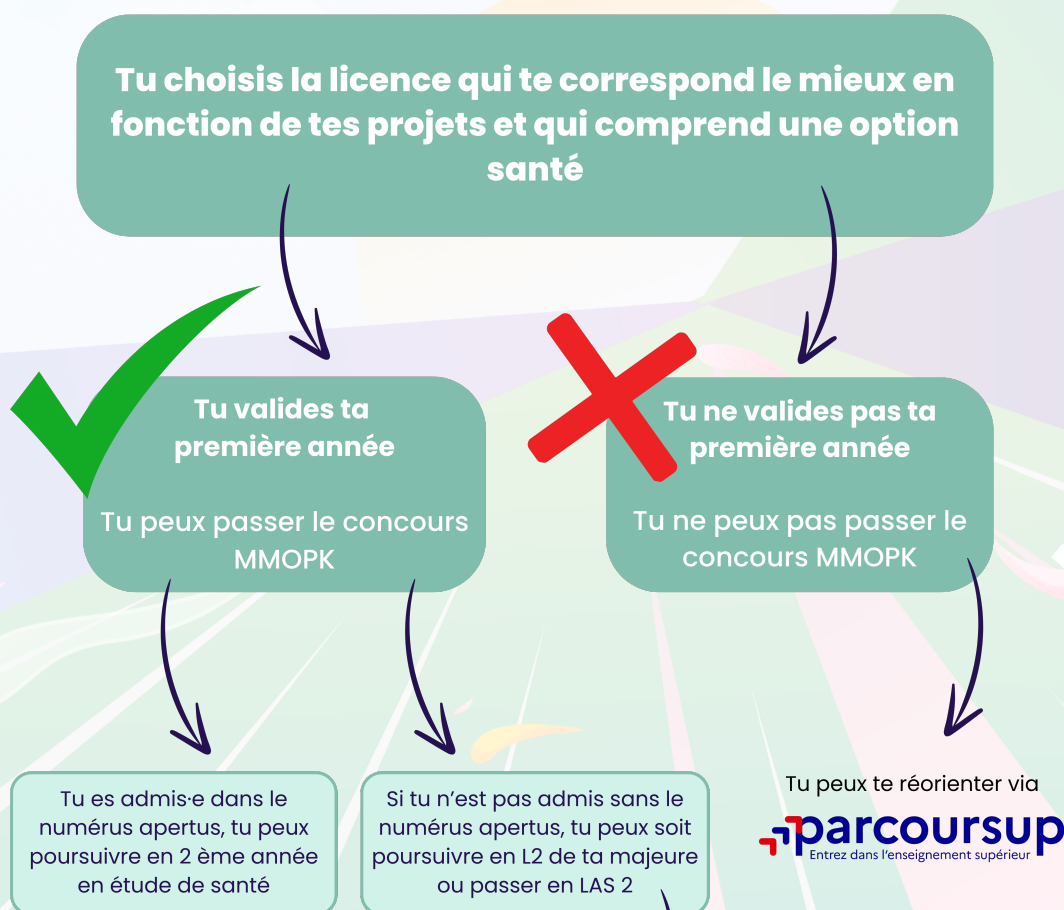
Les études de santé via la licence STAPS

LAS et PASS

Depuis 2020, la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) a été remplacée par la licence Accès Santé (LAS) et le Parcours Accès Spécifique Santé. Ces parcours font suite à la Réforme d'Entrée en Études de Santé (REES) et permettent d'accéder aux filières de santé MMOPK : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie.

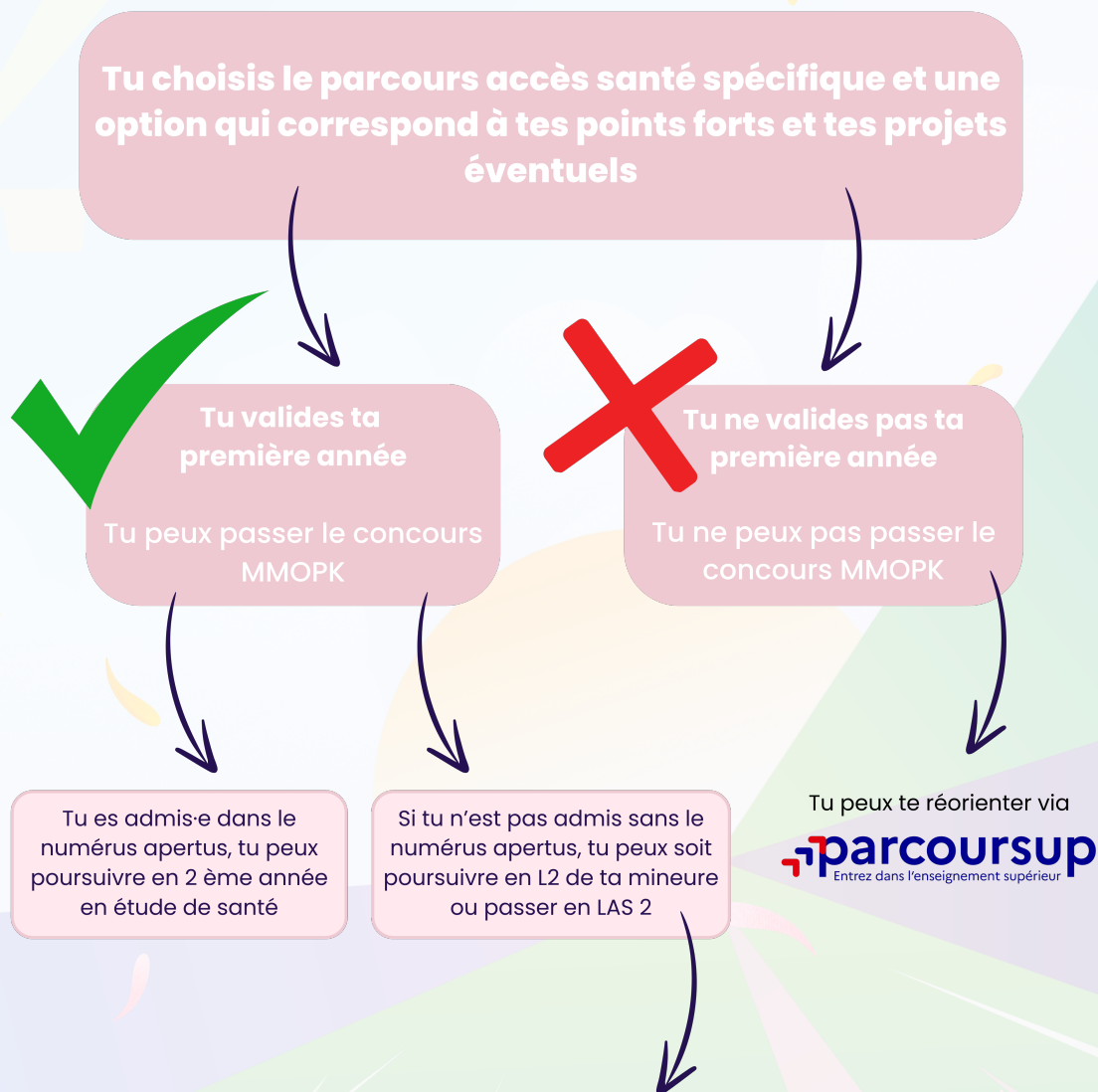
Dans un premier temps, le·a lycéen·ne doit s'inscrire sur la plateforme Parcoursup. Une fois passée cette étape, plusieurs solutions existent pour accéder aux études de santé :

Licence Accès Santé (LAS)



Tu peux si tu le souhaites de nouveau candidater en étude de santé après une année supplémentaire (LAS 2). Si tu souhaites de ne pas passer le concours à la fin de ta LAS 2, tu pourras alors passer en LAS 3 et le passer sur cette dernière année.

Parcours Accès Santé Spécifique (PASS)



Tu peux si tu le souhaites de nouveau candidater en étude de santé après une année supplémentaire (LAS 2). Si tu souhaites de ne pas passer le concours à la fin de ta LAS 2, tu pourras alors passer en LAS 3 et le passer sur cette dernière année.

Si tu n'as pas obtenu le concours LAS ou PASS mais que tu as validé les Unités d'Enseignements qui concernent la filière STAPS, tu peux passer à l'année suivante en STAPS.

Par exemple, tu es en L1 STAPS, tu n'as pas eu le concours mais tu as validé tes matières STAPS, tu peux passer directement en L2 STAPS et choisir la mention qui t'intéresse.

Licence Professionnelle

La licence professionnelle est un parcours spécifique proposé en STAPS ayant pour objectif principal une insertion dans le monde professionnel à la fin du cursus. Les cours et l'ensemble du diplôme ont une visée beaucoup plus professionnalisante avec une grande part de stage. Cette licence est accessible après avoir validé une deuxième année de licence et dure donc un an de plus afin d'obtenir un diplôme de niveau 6 qui équivaut au bac+3. Le secteur d'activité que va toucher la licence varie en fonction de chaque Université, mais se rattache souvent de près ou de loin aux parcours proposés, en gardant un aspect plus spécifique et plus professionnalisant.

Les mentions

- Licence professionnelle **Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives (AGOAPS)**: La licence a pour objectif de permettre aux futur-es professionnel·les de savoir à la fois créer, gérer, développer et commercialiser des produits sportifs et également d'assurer l'encadrement sur le terrain des différents publics, en tenant compte de leurs spécificités. Elle propose un projet pédagogique qui, à partir d'enseignements généraux et spécifiques, pratiques et méthodologiques, a pour objectif de former des cadres polyvalent-es, gestionnaires et animateur·ices, qui exercent leur activité sous l'autorité du·de la responsable de structures, sur le secteur sportif privé marchand, non marchand et public.
- Licence professionnelle **Développement social et médiation par le sport (DSMS)** : Cette formation permet d'acquérir des compétences professionnelles dans la construction, l'encadrement et la responsabilité de dispositifs de médiation socio-éducative utilisant des pratiques physiques, sportives et de loisir adaptées à un public de jeunes en situation de rupture sociale, scolaire ou familiale. Cette formation à critères spécifiques est conçue comme un parcours terminal. Elle mène à un emploi dans quatre grands secteurs professionnels : associations de l'éducation spécialisée, collectivités locales et territoriales, protection judiciaire de la jeunesse, centres sociaux, dispositifs périscolaires de l'éducation nationale.
- Licence professionnelle **Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs (GDOSSL)**: Cette formation permet d'acquérir les connaissances théoriques, méthodologiques et d'accompagnement appliquées au domaine des organisations sportives et des entreprises liées aux activités physiques et aux sports de loisirs qui se pratiquent dans différents lieux et circonstances.
- Licence professionnelle **Métiers de la forme (MF)** : Il s'agit de former des professionnel·les des métiers de la forme en matière de conseil et de suivi individualisé en activités physiques de développement et d'entretien dans un but de santé, de prévention et de bien-être. La licence permet de développer, pour ces

professionnels, des compétences d'encadrement d'équipes de techniciens des métiers de la forme.

- Licence professionnelle **Santé option vieillissement et activités physiques adaptées (S-VAPA)**: La licence permet l'acquisition de compétences dans le domaine des activités physiques adaptées (APA) aux différentes populations de seniors, ainsi qu'aux personnes fragiles ou souffrant de pathologies liées à l'âge. Elle s'inscrit dans les grandes stratégies nationales de santé publique en faveur du "bien vieillir" et de la lutte contre la dépendance. Elle forme des professionnel·les capables de concevoir et d'encadrer une APA fondée sur des données scientifiques, et de participer à la gestion et au développement de structures spécialisées dans l'APA des seniors.
- Licence professionnelle **Tourisme et loisirs sportifs (TLS)**: La licence a pour vocation de développer des compétences portant sur la création, la conception et la gestion de structures de tourisme, afin de proposer des prestations adaptées à une clientèle spécifique, en tenant compte des particularités du territoire ou de l'environnement.

Plus d'information sur les licences Professionnelles ici

Comme on y accède ?

Les formations de licence professionnelle sont ouvertes aux titulaires d'une licence 2, d'un BTS ou d'un diplôme de niveau 5 enregistré au RNCP. Tu peux donc envisager une licence jusqu'à la L2, un DEUST ou même un DE JEPS.

DEUST

Le Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) est un diplôme de niveau 5, c'est-à-dire de niveau bac+2. Il a vocation à répondre à un besoin d'études courtes, puisqu'il s'effectue en seulement deux ans. Ils visent une insertion professionnelle directe. De nombreuses spécialités de DEUST sont proposées par les universités dans différents secteurs d'activité. Après un DEUST, il est possible de poursuivre des études en licence professionnelle. L'admission en DEUST s'effectue via la plateforme Parcoursup. Tout comme la licence professionnelle, son champ d'activité varie en fonction des Universités.

Les mentions

- **Action, commercialisation des services sportifs (ACSS)**: Cette formation permet l'acquisition de compétences d'encadrement et d'animation des activités sportives et de loisirs, garantissant la sécurité des participants. Les diplômé·es gèrent l'administration et les finances d'une petite structure sportive, supervisent l'entretien des installations et organisent l'utilisation des équipements. Ils conseillent les publics

sur les prestations adaptées et proposent des abonnements variés. Ils assurent la promotion et le suivi marketing de produits sportifs auprès de divers clients, tout en gérant le rayon des articles de sport dans les magasins spécialisés. Ce rôle inclut la prospection, la fidélisation de la clientèle et la mise à jour des connaissances sur les nouveautés techniques pour répondre aux besoins des clients.

- ▶ **Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles (AGAPSC) :** Ce DEUST a pour objectif de former des éducateur·ices sportif·ves, capables de gérer et administrer une structure sportive ou culturelle. Ces diplômé·es présentent également des compétences pour encadrer et animer des activités physiques et sportives : encadrements de type loisirs, santé, initiation, écoles de sport, sport-vacances... Les champs d'intervention relèvent du domaine sportif (fédérations, comités régionaux et départementaux, clubs), celui de l'animation et de l'intervention sociale et de la santé (ex : associations, centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs, personnes âgées...).
- ▶ **Activités physiques et sportives spécialisées : inadaptations sociales (APSS-IS) :** Ce diplôme permet d'obtenir le titre d'éducateur socio-sportif auprès de publics enfants et adolescent·es en difficultés sociales ou auprès d'adultes en difficultés d'insertion ou ayant des addictions.
- ▶ **Activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques (APSA-DITP) :** Cette formation permet à son·a titulaire d'exercer les fonctions d'éducateur·ice sportif·ve auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle, en souffrance psychique en lien avec une pathologie mentale, une désaffiliation sociale ou une rupture du lien familial dans un contexte professionnel relevant du champ médico-social, de la santé mentale, de l'aide sociale à l'enfance ou de la réinsertion sociale.
- ▶ **Métiers de la forme (MF) :** Le DEUST a pour objectif de former des professionnel·es de l'intervention sportive pour les structures proposant des activités physiques de remise en forme. Il permet aux étudiants de construire, en 2 ans, des compétences diverses à la fois dans la gestion et la communication d'un service sportif mais aussi dans l'intervention et la mise en place de séances de remise en forme dans des activités collectives ou des activités de musculation à destination d'un public adulte et en bonne santé.
- ▶ **Pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisirs pour les publics seniors (PG APSL PS) :** Ce DEUST a pour vocation de former des éducateur·ices sportif·ves spécialisé·es dans les pratiques sportives et de loisirs destinées aux seniors. Le·a titulaire du DEUST APSL senior a pour mission d'encadrer en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée des séances

collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public, et plus spécifiquement pour des publics seniors. Iel utilisera toute activité sportive adaptée à la prévention du vieillissement, visant à entretenir et à améliorer la condition physique des publics seniors. En dehors de celles en milieu spécifique ou aquatique dont l'intervention est codifiée par le code du sport (randonnée moyenne montagne, ski, raquettes, natation, aquagym...).

Retrouve plus d'informations sur les DEUST ici

Comment on y accède ?

Les formations de DEUST sont ouvertes aux titulaires du Baccalauréat ou équivalent. Le dépôt des candidatures doit être effectué sur le site Parcoursup.

La licence à distance

L'UNESS (Université numérique en santé et sport), en collaboration avec la communauté STAPS et l'ANESTAPS, a souhaité développer une licence hybride à grande ampleur. La licence SHIFT (Staps Hybride Interuniversitaire Flexible Tutorée est ainsi en cours de finalisation. Celle-ci permettra à 18 universités partenaires de proposer une licence hybride à leurs étudiant-es sous le format suivant : cours magistraux remplacés par des capsules vidéos et des dispositifs de classes inversées, afin de favoriser les cours et temps en effectifs réduits et en présentiel. L'utilisation de ces ressources va être propre à chaque université. Ainsi, dans certaine composante, un format de licence plus ou moins hybride sera disponible pour les étudiant-es ayant des contraintes particulières (sportif de haut niveau par exemple).

Pour en savoir plus, tu peux te rendre sur le site : shift.uness.fr ou te renseigner directement sur l'utilisation du projet SHIFT dans ton université.

Les formations certifiées par le monde professionnel

CQP

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est une certification professionnelle délivrée en France dans le cadre de la formation continue, c'est à dire en complément d'une activité primaire. Il atteste de la qualification d'une personne dans un domaine spécifique et est reconnu par les conventions collectives de certains secteurs d'activité professionnelle. Les CQP sont souvent délivrés par des branches professionnelles ou des organismes de formation agréés. Ils sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises et des secteurs d'activité, en fournissant une formation pratique et ciblée sur les compétences requises pour exercer un métier ou une fonction particulière. Ils peuvent être obtenus par le biais de formations en alternance, de la

validation des acquis de l'expérience (VAE) ou encore de la formation professionnelle continue.

En résumé, un CQP est une reconnaissance formelle des compétences professionnelles acquises par une personne dans un domaine spécifique, qui peut contribuer à son insertion professionnelle ou à son évolution de carrière. Ce diplômé est particulièrement destiné aux salarié·es ou aux étudiant·es voulant compléter leur formation. Les débouchés sont aussi nombreux que les CPQ existants

- **Durée:** de 150 à 200 heures
- **Coût :** Il très variable en fonction du certificateur, entre 400 et 1500€ en général. Toutefois pour certains CQP et en fonction du contexte, il est possible de se faire financer sa formation par son·a futur·e employeur·euse.

TFP

Les Titres à Finalité Professionnelle sont des diplômes de niveau 4, délivrés par les branches professionnelles concernées. Ils permettent d'officialiser une compétence par le biais de commissions qui évaluent les compétences de chacun. Ce sont, en quelque sorte, des formations proposées directement dans le milieu du travail. Ils attestent des compétences professionnelles acquises par une personne dans un domaine spécifique. Les TFP couvrent un large éventail de secteurs d'activité et de métiers, et peuvent être de différents niveaux de qualification. Ils constituent une reconnaissance formelle des compétences professionnelles acquises par une personne et peuvent contribuer à son insertion professionnelle ou à son évolution de carrière.

- **Durée :** Habituellement courte
- **Coût:** Varie en fonction des TFP

Les formations jeunesse et sport

Elles sont délivrées pas des organismes habilités par les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). Parmi eux, il y a les CREPS ou des organismes privés. Ils comportent deux spécialités : le perfectionnement sportif et l'animation socio-culturelles, recoupées par 82 mentions.

BP JEPS

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) est un diplôme qui ouvre les portes à une carrière enrichissante dans le domaine de l'animation, de l'éducation populaire et du sport. Ce diplôme atteste des compétences professionnelles nécessaires pour encadrer et animer des activités sportives, de loisirs ou socio-éducatives. Il permet aux titulaires d'intervenir auprès de différents publics, des enfants aux seniors, en passant par les personnes en situation de handicap. Grâce à des enseignements théoriques et pratiques approfondis, les détenteurs du BPJEPS

acquièrent des compétences techniques dans leur domaine d'expertise sportive, tout en développant des qualités pédagogiques essentielles à l'encadrement et à l'animation. Il est possible de se spécialiser ou de découvrir d'autres approches de ta spécialité sportive grâce à des mentions complémentaires.

- **Durée** : 1600h minimum : 1000h en situation professionnelle et 600h en formation
- **Coût** : entre 4 850 € et 6 800€
- **Accessibilité** : Agé-e de 16 ans. Passer les Tests d'Exigences Préalables (TEP). Titulaire du PSC1.
- **Débouchés** : Éducateur-ice territorial-le des activités physiques et sportives ou animateur-ice dans la discipline sportive choisie

Retrouve **toutes les formations JEPS** sur le [guide des formations du ministère des sport sur ce lien](#)

DE JEPS

Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport est un diplôme français permettant d'exercer des fonctions d'encadrement, d'animation, de coordination et de direction dans diverses structures telles que les centres de loisirs, les associations sportives, les clubs, etc. Il existe plusieurs spécialités de DE JEPS, tu peux toutes les retrouver [sur le site du gouvernement](#).

- **Durée** : Entre 1 200h et 1 400h durant 1 année scolaire dont 700h en formation
- **Coût** : entre 4 000 € et 8 000€
- **Accessibilité** : Passer les Tests d'Exigences Préalables (TEP). Satisfaire à des exigences préalables fixées par l'arrêté de chaque mention.
- **Débouchés** : Coordinateur-ice d'équipe animation, animateur-ice sportif-ve, coach dans une discipline dans une optique de performance, animateur-ice dans une discipline

Retrouve **toutes les formations JEPS** sur le [guide des formations du ministère des sport sur ce lien](#)

DES JEPS

Le Diplôme d'État supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport est un diplôme qui atteste de la qualification professionnelle dans les domaines de l'animation, de l'éducation populaire et du sport, et permet d'exercer des fonctions de direction, de coordination et de formation au sein de ces secteurs. Ce diplôme est destiné aux professionnels-les ayant déjà une expérience significative dans le domaine et qui souhaitent accéder à des postes à responsabilités. Il existe plusieurs spécialités

de DESJEPS, telles que la direction de structures de projets éducatifs et/ou sportifs, la performance sportive, l'animation socio-éducative ou encore la formation de formateur-ices. Les détenteur-ices du DES JEPS peuvent exercer dans diverses structures telles que les centres de loisirs, les associations sportives, les clubs, les collectivités territoriales, les établissements scolaires ou encore les organismes de formation.

- **Durée** : Entre 1 200h et 1 400h durant 1 année scolaire dont 700h en formation
- **Coût** : entre 7 000 € et 10 000€
- **Accessibilité** : Passer les Tests d'Exigences Préalables (TEP). Satisfaire à des exigences préalables fixées par l'arrête de chaque mention
- **Débouchés** : Direction de structure d'animation ou de colonie, coach de niveau confirmé dans une discipline sportive

Retrouve **toutes les formation JEPS** sur le **[guide des formations du ministère des sport sur ce lien](#)**

Après les diplômes JEPS

La poursuite d'étude

Au sein des diplômes JEPS, il existe une continuité de poursuite de formation si vous souhaitez monter en compétence et continuez d'évoluer dans votre parcours. Tout d'abord au sein d'une même discipline sportive, la continuité du BPJEPS et le DEJEPS qui a lui-même pour continuité le DESJEPS. Autre possibilité qui existe, la possibilité de se spécifier sur un sujet précis en plus de son diplôme, ce sont les certificats complémentaires. Par ailleurs, si tu souhaites te spécifier dans une autre discipline que celle obtenue, il existe un tronc commun dans chaque BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS, cela signifie que tu devras seulement passer les certifications spécifiques à la nouvelle discipline choisie.

Insertion professionnelle

Une fois ton diplôme obtenu, tu peux directement voir avec ta structure d'apprentissage pour transformer ton contrat d'apprentissage en CDD ou CDI. **Selon l'INJEP** dans les **3 ans** à la suite de ce diplôme, ce sont plus de **8 personnes sur 10** qui ont un **emploi**, dont **six sont en CDI**, mais sont à 30% à temps partiel. 20% d'eux doivent cumuler plusieurs emplois.

Comment on y accède ?

Pour accéder à une formation JEPS, c'est très simple, il suffit de candidater ou sur Parcoursup ou alors de candidater directement sur la plateforme de l'organisme de formation auquel vous souhaitez accéder.

Il existe pour chaque diplôme des prérequis spécifique consultable sur chaque site des organismes et chaque candidat doit passer les tests d'exigence préalable et les réussir pour intégrer la formation s'il été sélectionné.

Retrouve **toutes les formation JEPS** sur le **[guide des formations du ministère des sport sur ce lien](#)**

Les brevets fédéraux

Les brevets/diplômes fédéraux sont des diplômes de niveau 3, qui sont délivrés par certaines fédérations sportives. Ils ont vocation à être spécifique à une politique sportive, et sont souvent essentiel pour encadrer à un certain niveau au sein de clubs sportifs.

- **Durée** : Sans compter la préparation des examens, les heures de formations dispensées sont entre 150 et 200 heures en général. La durée sur laquelle sont dispensées ces heures peut aller de quelques semaines à 3 mois
- **Coût** : Le coût peut aller de 300 à 500 euros selon les fédérations. Des heures optionnelles et donc facultatives peuvent être proposées donnant un coût de 1800/1700 euros.

Résumé du tableau avec les formations intégrées

Niveau	MESR	MSJOP	Monde pro
3			
4		BP JEPS	TFP; CQP
5	DEUG DU DEUST	DE JEPS	TFP
6	Licence Licence Pro	DES JEPS	TFP
7	Master		TFP
8	Doctorat		

LE POST BAC, QUELS CHANGEMENTS ?

Le monde universitaire

Qu'est ce qu'une université ?

Une Université, c'est un regroupement de plusieurs établissements. Ces établissements peuvent être des UFR comme décrits précédemment, des instituts, ou encore des écoles d'ingénieurs par exemple. Tous ces établissements se regroupent sous la forme d'Université pour pouvoir travailler au mieux ensemble et proposer une grande diversité de formations. Au sein de l'Université, il existe des conseils, où des élu·es étudiant·es siègent afin de te représenter, il ne faut donc pas hésiter à les contacter afin de faire remonter tes ressentis.

Conseil d'Administration

C'est là que se décide la politique générale de l'Université, ainsi que le budget. On y valide aussi les décisions prises dans les autres conseils. Tout comme en CFVU des étudiant·es y sont présent·es et sont disponibles pour répondre à vos problématiques et les défendre dans ce conseil.

Commission Formation Vie Universitaire

Elle peut avoir une influence sur les cours qui te sont proposés dans ta formation ainsi que sur les projets qui te sont proposés sur ton campus. Les élu·es de cette commission sont des enseignant·es, des directeur·ices, des personnels administratifs mais également des étudiant·es, dont tu peux te rapprocher pour toutes questions.

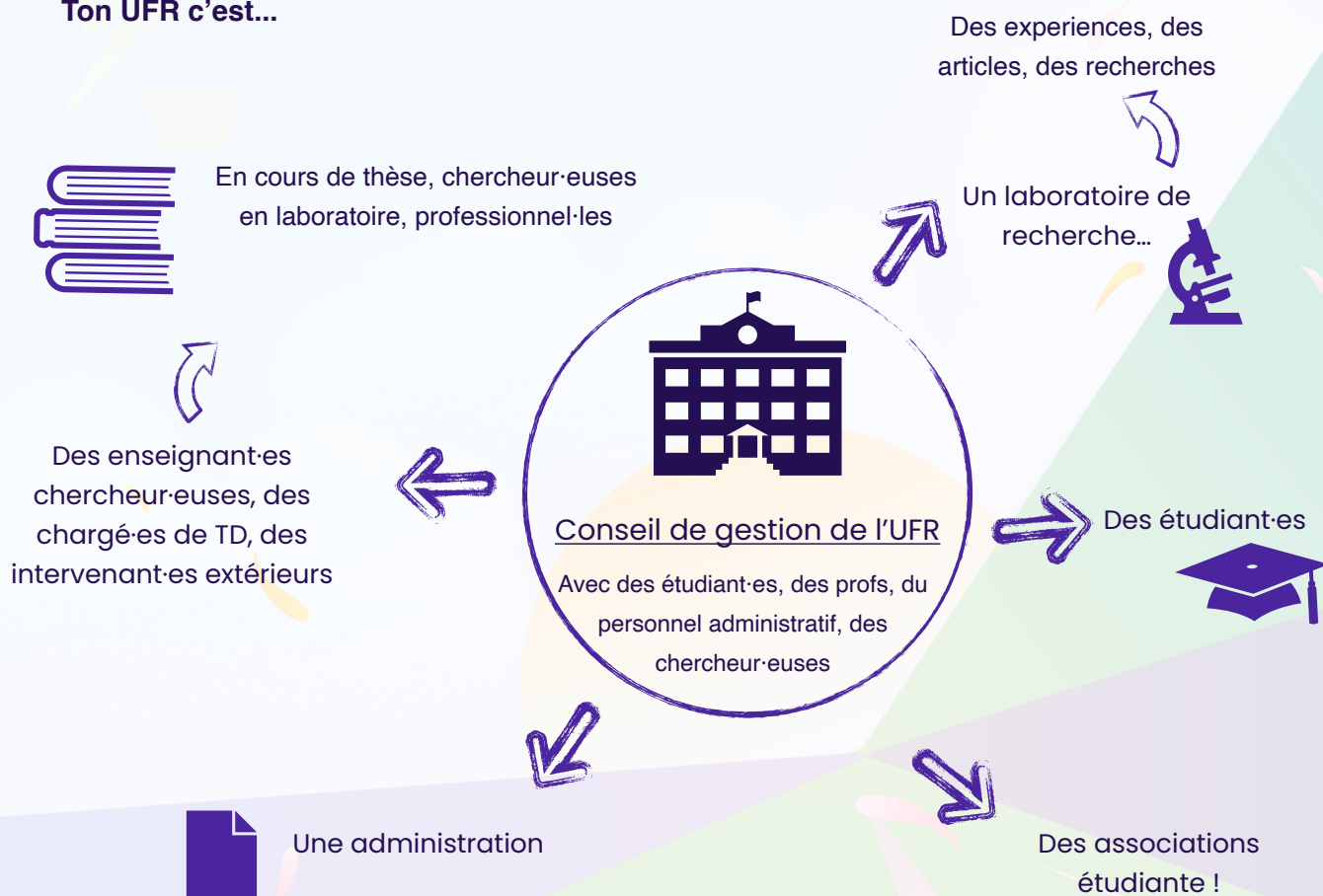
Commission de Recherche

Comme son nom l'indique, cette commission est vouée à la gestion de la recherche dans l'université concernée. Elle traite principalement de la budgétisation des fonds alloués à la recherche mais peut également traiter des conditions de pratique des recherches ainsi que du statut des doctorant·es et chercheur·euses par exemple.

Qu'est ce qu'une UFR ?

Une UFR c'est ce qu'on appelle plus communément une faculté, ça signifie Unité de Formation et de Recherche. Mais de qui se composent-elles exactement ?

Ton UFR c'est...



Comme son nom l'indique, il a deux grandes missions qui s'entremêlent : la recherche et la formation qui sollicitent d'ailleurs parfois les mêmes personnes, comme les enseignant-es chercheur-euses par exemple. Afin de gérer l'UFR, l'administration se compose également d'un directeur-ice, d'un responsable pédagogique, et de responsables de filière. Chaque UFR dispose d'un conseil dans lequel chaque statut (enseignant-es, personnels administratifs etc...) est représenté par des élu-es, c'est bien-sûr le cas des étudiant-es. Ils sont donc des interlocuteur-ices primordiaux pour toi, pour donner ton avis sur ce qui se passe dans ton UFR et dans les formations ou encore pour te défendre en cas de besoin. Dans une Université, il existe plusieurs UFR, des UFR STAPS mais aussi des UFR Droits ou Sciences par exemple. Certaines UFR peuvent parfois englober plusieurs filières, ce qui donnera un département STAPS en son sein.

Les formats des cours

En STAPS (et plus généralement à l'Université), les cours ne sont pas du tout construits comme au lycée. Tu auras des cours en amphithéâtre, les Cours Magistraux (CM, entre 250 et 300 personnes en moyenne) où l'interaction avec les professeur-es est beaucoup moins facile. Pendant ces cours, les enseignant-es parlent vite, tu vas donc devoir avoir une prise de notes plus synthétique que pendant les Travaux Dirigés (TD) ou les Travaux Pratiques (TP) où les groupes seront plus petits (env. 30 personnes) et donc où tu pourras poser plus de questions.

Les régimes spéciaux d'études

Comme beaucoup de personnes, en tant qu'étudiant-e, tu peux connaître des contraintes par rapport à ta situation extra-scolaire qui pourraient impacter la bonne conduite de tes études. C'est pourquoi, dans certains cas, tu peux bénéficier d'un Régime Spécial d'Études : cela signifie que tu peux, selon les cas, avoir droit à un aménagement d'études : allègement d'emploi du temps, dispense d'assiduité (DA), déplacement des partiels, cours de soutien, une priorité de choix du groupe de TD/TP ou un aménagement particulier directement vu avec l'établissement. Attention, ces droits peuvent varier d'une Université à l'autre, renseigne-toi auprès de ton administration et de ton association locale et de ton Université.

Ces aménagements sont prévus pour les étudiant-es :

- Engagé-e dans la vie active
- Engagé-e dans la vie de l'établissement
- Engagé-e dans la vie associative Artiste ou Sportif-ve de Haut Niveau
- En situation de handicap
- Élu-e étudiant-e dans les conseils Universitaires ou au CROUS
- Longue maladie
- Chargé-e de famille / personne enceinte
- Engagé-e dans plusieurs cursus Volontaire en service civique
- Engagé-e en tant que sapeur-e pompier volontaire
- Blessure invalidante

Si tu fais face à un souci concernant l'obtention d'un régime spécial d'étude, contacte nous à l'adresse : mesdroits@anestaps.org

En général

Gestion des cours et des révisions

Dans l'enseignement supérieur et les formations post bac tu as de grosses libertés, il faut que tu fasses attention à bien gérer ton temps de travail parce qu'on a vite

tendance à dire “j’ai le temps, je le ferai plus tard”. Tu peux vite te retrouver à l’approche des examens ou des rendus avec une charge de travail beaucoup trop importante. Le mot d’ordre: être régulier dans tes apprentissages ! Les étudiant-es du champs du sport sont souvent décrits comme appartenant à une grande famille de sportifs, l’esprit d’équipe en est le maître mot. N’hésites donc pas à te regrouper avec tes camarades de promotions pour partager un temps de révisions et garder une dynamique de travail. Tu peux également te tourner vers les étudiant-es d’années supérieures ou les étudiant-es tuteur-ices pour trouver de l’aide !

Thématique plus ciblées

En choisissant ta formation tu te retrouves logiquement avec un condensé de matières qui t’intéressent quasiment toutes ! C’est donc beaucoup plus facile d’étudier ces cours (de les apprendre et les retenir), d’être curieux·euse sur les sujets que tu traites en cours.

Redoublement et réorientation

Si tu as la sensation que tu n’es pas dans la bonne formation ou filière ou que tu vas redoubler parce que tu n’as pas anticipé la charge de travail ou que tu n’as pas su t’adapter à la nouvelle organisation qu’on t’impose aux formations post bac, ne t’inquiète pas, ce n’est pas une année de perdue. Tu as la possibilité de te réorienter dès la fin du premier semestre vers une autre filière !

Tu peux te rapprocher de ton responsable pédagogique ou bien prendre rendez-vous avec le service dédié à l’orientation à l’Université.

Période de césure

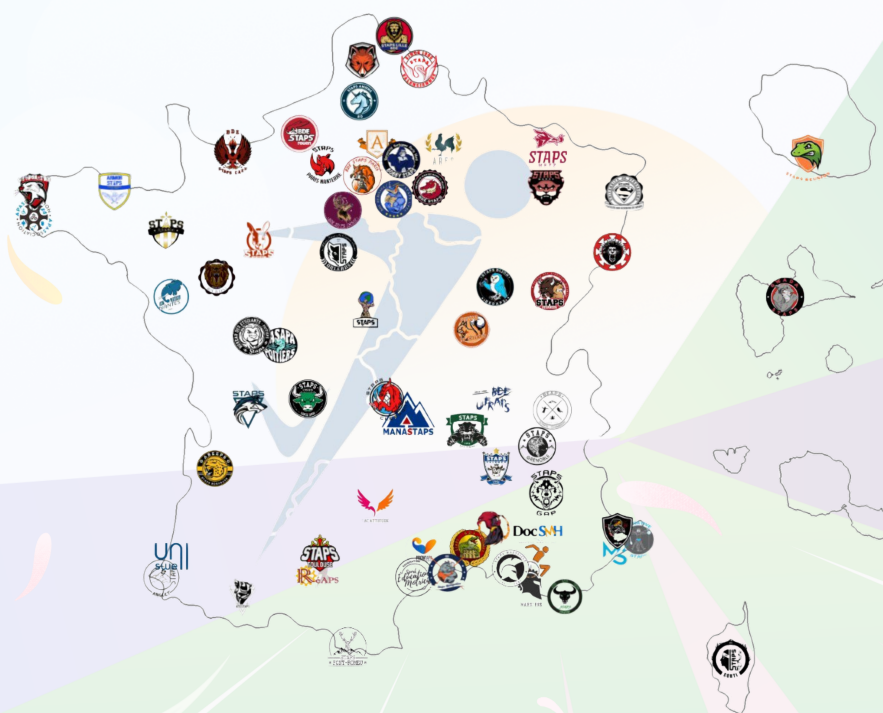
Une période de césure est une période où tu peux mettre en pause tes études afin de consacrer ton temps à autre chose tout en restant inscrit dans le circuit universitaire. Elle est officiellement définie comme « la période pendant laquelle un·e étudiant·e, inscrit·e dans une formation initiale d’enseignement supérieur, suspend temporairement ses études dans le but d’acquérir une expérience personnelle ou professionnelle, soit en autonomie, soit encadré dans un organisme d’accueil en France ou à l’étranger ».

Une césure peut durer 1 ou 2 semestres consécutifs. Une période de césure est également envisageable entre l’année de l’obtention du bac et la première année d’étude supérieure. Pour faire une demande de césure, tu peux te rapprocher de l’administration de ta composante ou de l’Université. Attention, une demande de césure s’effectue durant une période fixée par ton université, celle-ci est parfois courte. Sois attentif·ve à cela et anticipe bien à l’avance !

Ton association étudiante

Bien que plus développées dans les formations universitaire que les formation jeunesse et sport. Ton association étudiante est là : si tu as la moindre question, que tu as du mal à te repérer dans ton campus ou que tu veux juste discuter, étudiant-e à l'université ou pas, tu es étudiant-e des formations du champs de sport. N'hésites pas à aller la voir ! Ton association participe à la vie de ton UFR en proposant des petits déjeuners, des soirées, des évènements pour des œuvres caritatives... Elle facilite l'intégration des nouveaux étudiant-es du champs du sport. Ce groupe d'étudiant-es bénévoles est l'interlocuteur le plus proche de toi que tu peux connaître et qui agit pour toi au quotidien.

Il y a une ou plusieurs association dans les villes ci-dessous :



Pas d'association sur ton territoire ? Pas de panique, envoie un mail à l'ANESTAPS pour poser toutes tes questions, et même créer une association si telle est ton envie.

Pour les suivre sur les réseaux sociaux, rends-toi sur le site : anestaps.org

Période de césure

Une période de césure est une période où tu peux mettre en pause tes études afin de consacrer ton temps à autre chose tout en restant inscrit dans le circuit universitaire. Elle est officiellement définie comme « la période pendant laquelle un-e étudiant-e, inscrit-e dans une formation initiale d'enseignement supérieur, suspend temporairement ses études dans le but d'acquérir une expérience personnelle ou professionnelle, soit en autonomie, soit encadré dans un organisme d'accueil en France ou à l'étranger ».

Une césure peut durer 1 ou 2 semestres consécutifs. Une période de césure est également envisageable entre l'année de l'obtention du bac et la première année d'étude supérieure. Pour faire une demande de césure, tu peux te rapprocher de l'administration de ta composante ou de l'Université. Attention, une demande de césure s'effectue durant une période fixée par ton université, celle-ci est parfois courte. Sois attentif-ve à cela et anticipe bien à l'avance !

Le monde d'apprenti en formation dans les CREPS

Un CREPS qu'ézako ?

Les CREPS sont des centres régionaux d'expertise de la performance sportive, ils vont avoir plusieurs missions importantes. Ces missions sont :

- Préparer et accompagner les sportifs de Haut Niveau, accueillir les structures permanentes, les collectifs nationaux, les sportifs individuels dans le cadre des parcours de performance fédéraux.
- Former aux métiers du sport et de l'animation
- Participer à la promotion des activités sportives et de jeunesse.

La mission principale mission qui te concerne, c'est la formation, tu seras amené à vivre la majorité de ta formation pédagogique au sein des infrastructures du CREPS

Les CREPS sont des établissements très grands dans lesquelles tu retrouveras différents profils de personnes, des jeunes espoirs, des sportifs de haut niveau, des stagiaires en formation comme toi, des cadres techniques sportifs. C'est un environnement où tu retrouves en son sein des espaces de vie, des salles pédagogiques, des espaces de restaurations, des espaces pour l'entraînement sportifs et des chambres d'hébergements.

Les CREPS ne sont pas les seuls établissements publics à délivrer des formations JEPS, en Bretagne par exemple c'est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui concentre les formations JEPS avec le GIP nommé "Bretagne SPORT"

En formation

Quand tu seras en formation, il existe deux types d'enseignement, les enseignements théoriques et les enseignements pratiques. Tes enseignements théoriques seront similaires dans la forme à des enseignements que tu retrouves au lycée, ils concerneront toutes la théorie autour de l'encadrement de ta pratique. Tes enseignements pratiques seront des mises en situations de ta pratique où tu seras à la fois pratiquant et encadrant.

En apprentissage

La majeure partie des diplômes JEPS se font en apprentissage, c'est-à-dire que tu alternes des périodes de cours et des périodes en structure professionnel. Nous avons vu ce que tu feras lors de tes enseignements, maintenant voyons le milieu professionnel. Tu seras accompagné par ton maître d'apprentissage sur tes mises en situation professionnelle qui seront la continuité de ta formation, tu devras mettre en pratique tes enseignements et assurer un encadrement de ta discipline. Tu pourras être amené en avançant dans ta formation à être en autonomie dans ta pratique professionnelle.

Les modalités de formation

Afin de valider ton diplôme, tu devras satisfaire aux exigences des épreuves que tu devras passer, c'est-à-dire :

Un document écrit suivi d'un entretien qui décrit le projet sportif et pédagogique que tu as mené

Une ou plusieurs mises en situation professionnelle suivie d'un entretien de débrief de la séance menée

LES TIPS DE L'ANESTAPS POUR FACILITER SON INSERTION PROFESSIONNELLE

Stage

Quel que soit ta formation et ton niveau d'étude, des stages sont prévus dans ta formation. Mets à profit ces périodes de professionnalisation pour te créer un réseau ! À noter que tu peux effectuer un stage à tout moment même s'il n'est pas inscrit dans ton cursus de formation. Renseigne-toi auprès de tes collègues sur leur parcours et leurs différentes expériences, ils te partageront certainement des contacts !

Job étudiant et job d'été

Si tu peux, profite de ton été pour travailler dans un domaine en lien avec ta formation (animation, entraînement, événementiel...) qui te permettra d'appliquer des savoirs appris en cours et de développer des compétences parallèles ! Tu peux également trouver des contrats étudiants pour travailler tout le long de l'année universitaire.

Le réseau de l'Université

La plupart des universités partagent des offres de leurs partenaires. Qu'il s'agisse d'un partage d'une banque de stages ou de l'organisation de speed dating ou de forums, ces offres sont facilement accessibles et en relation directe avec ta formation.

S'inscrire sur LinkedIn

LinkedIn est **LE** réseau social professionnel. Tu peux te créer un compte, renseigner tes informations et ajouter les personnes de ton réseau. La plateforme met ensuite en relation des employeur-euses avec les profils d'employé-es/stagiaires qu'ils recherchent. Sur le groupe Étudiant-es et alumni STAPS de France de LinkedIn, tu peux trouver un large choix d'offres postées par les partenaires et des employeurs. Rejoins le !

Le réseau ALUMNI

Chaque Université se compose d'un réseau ALUMNI qui est un réseau d'anciennes étudiant-es, maintenant dans le milieu professionnel. L'ANESTAPS possède également son propre réseau ALUMNI et reçoit régulièrement des offres d'emplois et de stages, n'hésite pas à les consulter sur le groupe LinkedIn !

Récupérer sa carte professionnelle

La carte professionnelle, c'est un peu ta carte d'identité dans le milieu professionnel, grâce à elle tu peux certifier tes compétences et capacités en tant que professionnel·le du champ du sport. Il est donc très important de la récupérer dès l'obtention de ta licence. Retrouves plus d'informations [ICI](#).

Projets de ton association étudiante

Ton association locale organise sûrement différents projets pouvant t'aider dans ton insertion professionnelle. N'hésite pas y participer ou directement à les contacter!

Entrepreneuriat

L'entrepreneuriat consiste à mener une activité ou développer un projet dont on est soi-même l'initiateur. L'entrepreneuriat est une voie à explorer pendant ou après ta formation. Il existe de nombreux acteurs pouvant t'aiguiller ou te renseigner sur cette thématique. Tu peux par exemple contacter le pôle Pépite de ton territoire. Ce pôle a pour objectif de t'accompagner dans la réalisation de ton projet en t'apportant de nombreuses ressources. Tu peux le retrouver [ICI](#).



POUR ALLER PLUS LOIN

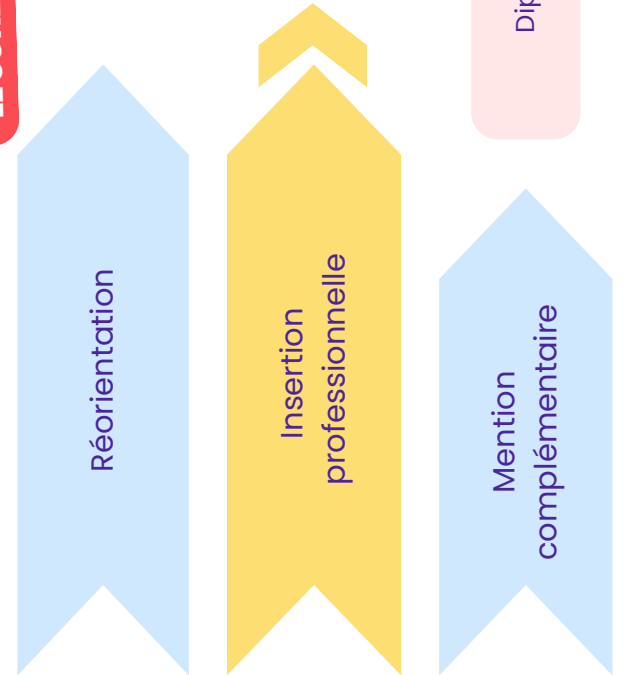
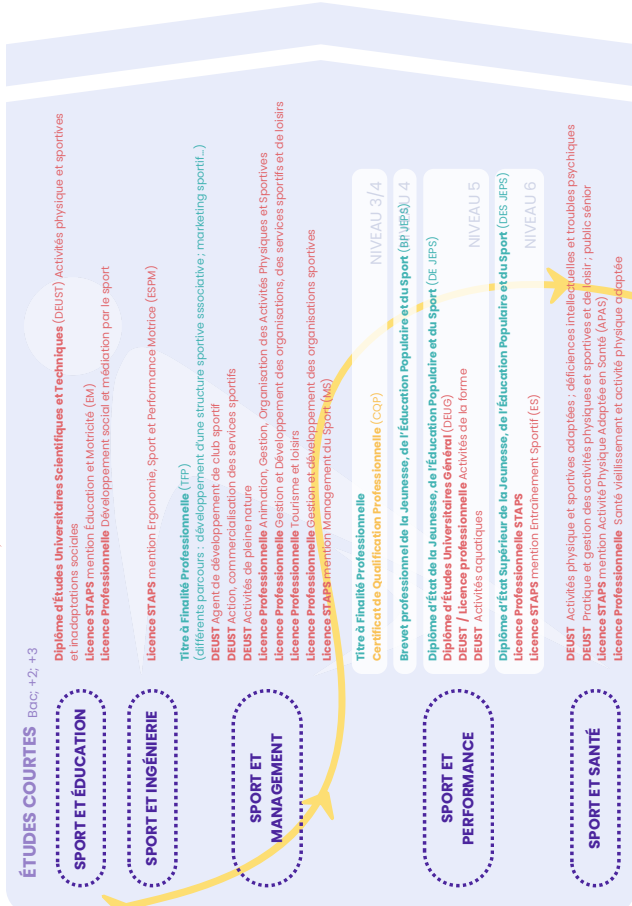


S'ORIENTER VERS LES FORMATIONS DU CHAMP DU SPORT

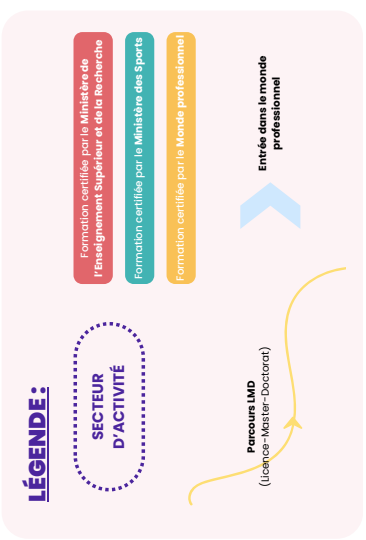
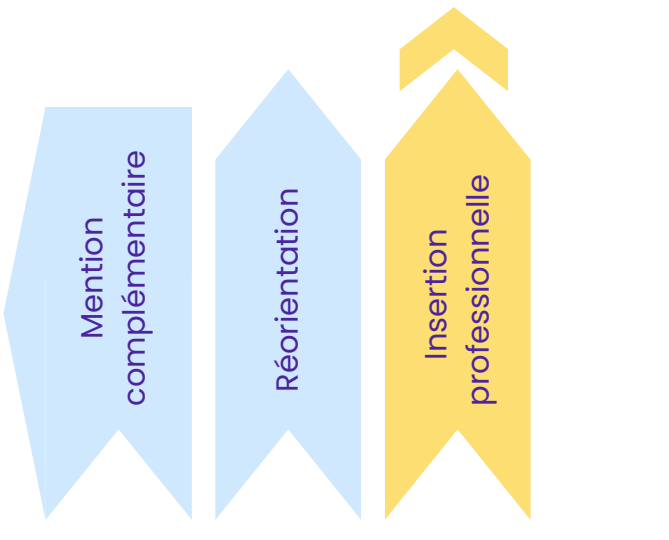
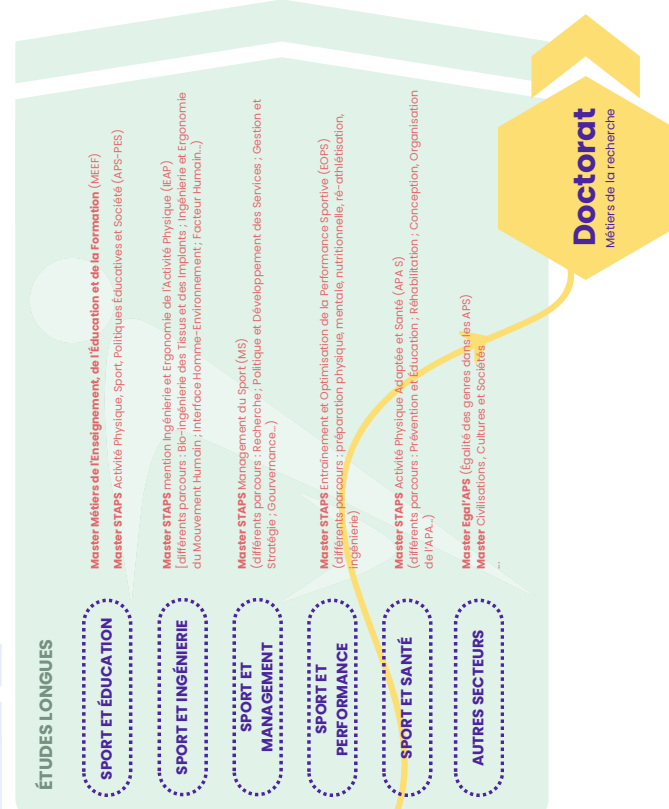
LE SCHÉMA



Je m'oriente dans le champ du sport et de l'animation



J'ai validé une licence / Je me réoriente



Les autres acteurs de l'orientation

L'accompagnement à l'orientation engage les équipes éducatives des établissements, la région et les acteurs du monde économique et professionnel.

Parmi les acteurs de l'orientation tu peux retrouver :

L'équipe éducative (chef·e d'établissement, enseignant·es, psychologue de l'éducation nationale, professeur·e documentaliste, conseiller·ere principale d'éducation, ...)

Les centre information jeunesse

Les services orientation des établissements

Et beaucoup d'autres, retrouve plus d'informations sur les sites [Eduscol](https://www.eduscol.education.fr) ou [éducation.gouv](https://www.education.gouv.fr)



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Article 1

Née de la fusion de deux associations majeures de lutte contre l'inégalité des chances Frateli & Passeport Avenir; Article 1 œuvre pour une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles ; pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen.



Article 1 possède plusieurs programmes :

- ❖ Inspire s'adresse aux lycéen-nes de 1ère et terminale des filières générales, technologiques et professionnelles partout en France.

Ce programme a pour objectif :

- Lever l'autocensure et les freins à la poursuite d'étude
- Éclairer sur les possibilités d'orientation, de débouchés
- Accompagner les lycéen-nes dans le choix de leurs études



Le programme se décline en 3 volets :

1. Une plateforme web permettant aux lycéen-nes de contacter des étudiant-es éclairé-euses pour les aiguiller dans leur orientation
2. Des ateliers pour découvrir les filières d'études et le fonctionnement de l'enseignement supérieur, ainsi que le monde du travail et les codes professionnels animés par des bénévoles étudiant-es ou actif-ves, qui partagent leur expérience avec les élèves.
3. L'Envol : destiné à des élèves issus de milieux modestes, sélectionnés chaque année par promotion de 60 sur tout le territoire français, L'Envol cherche à valoriser toutes les formes d'excellence en proposant des dispositifs d'accompagnement de la seconde à bac + 3

- ❖ Mentorat vers le sup s'adresse aux lycéen-nes en classe de terminale qui souhaitent être guidé dans la transition entre la fin du lycée et les études post-bac.

Tu seras ainsi mis en relation avec un étudiant-e tuteur-ice bénévole qui pourra t'accompagner dans ton entrée dans l'enseignement supérieur.



- ❖ Demain.org s'adresse aux étudiant-es qu'ils soient dans les classes préparatoires, grandes écoles, BTS/IUT et universités.

DEMAIN.org

Article1

Ce programme a pour objectif :

Aider l'étudiant-e à prendre confiance en lui ;

Rehausser son ambition et construire un projet d'études ;

Découvrir le monde de l'entreprise, ses métiers et ses codes ;

Poser les bases de son projet professionnel et préparer son intégration dans le marché du travail.

DEMAIN.org met en relation chaque jeune avec un mentor-e bénévole qui lui correspond pour l'accompagner dans la réussite de ses études ou son insertion professionnelle. En plus de l'accompagnement de leurs mentor-es, les mentoré-es peuvent se voir proposer selon leurs profils et leurs besoins : des webinars, des ateliers collectifs, des campus de soutien méthodologique, des visites et événements, des offres de stage et d'emploi, un soutien matériel ponctuel...

Véritable parcours de valorisation des softs skills, la démarche Jobready t'invite à révéler la force qui est en toi ! Concrètement, on te propose de t'aider à identifier les compétences transversales que tu as acquises, de les valoriser sur le marché de l'emploi et de t'accompagner pour les développer. Trois étapes qui vont révolutionner ton CV et booster tes candidatures!

JOBREADY

Article1

Un job d'été ? Un loisir d'enfance ? Toutes tes expériences ont de la valeur et t'ont permis de développer des compétences.

Recense tes soft skills et fais-les évaluer pour obtenir des badges à ajouter dans tes candidatures : ceux-ci vont attester ta compétence auprès des recruteur-ices.

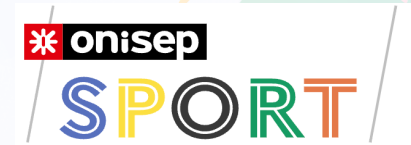
Grâce à une synthèse, tes points forts sont clairement identifiés et mis en valeur : tes expériences, tes soft skills, et les badges que tu as obtenus !

Pour découvrir tes softs skills, rendez-vous [ici](#)

L'ONISEP

L'Onisep (Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions) est un opérateur de l'État qui relève du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Éditeur public, l'Onisep produit et diffuse toute l'information sur les formations et les métiers. Il propose aussi des services aux élèves, aux parents et aux équipes éducatives.

Un site internet de l'ONISEP dédié aux métiers et formation du domaine sportif a vu le jour. Tu pourras y retrouver des informations sur la filière STAPS, mais également sur les formations délivrées par le Ministère des Sports, les fédérations ou la branche professionnelle.



POUR PLUS D'INFORMATIONS:
ANESTAPS.ORG

contact@anestaps.org

mesdroits@anestaps.org